

LA VÉRITÉ SUR LES FINANCES DE LA VILLE

MONTÉVRAIN VILLE AUDACIEUSE

“ Plus que quiconque, et en tant qu'équipe sortante nous savons que les finances communales ne sont pas abstraites, qu'elles impactent directement notre quotidien par nos choix, nos réalisations et nos projets. ”

**Christian
ROBACHE**

Chères Montévrinoises, Chers Montévrinois,

Depuis 2009 que je suis Maire, j'ai toujours eu à cœur de gérer la commune avec sérieux et rigueur mais aussi ambition.

C'est avec cette volonté et fort d'une vision sur le long terme, que nous avons au fil des ans, avec les élus de mes équipes successives, travaillé ardemment à ce que la ville devienne cette ville moderne et équipée qui attire tant, tout en respectant des préceptes stricts et formels en vue d'encadrer au mieux la gestion de nos finances.

Aussi, plus que quiconque, et en tant qu'équipe sortante nous savons que les finances communales ne sont pas abstraites, qu'elles impactent directement notre quotidien par nos choix, nos réalisations et nos projets.

Là où certains usent et abusent de vieux stratagèmes pour faire peur au plus grand nombre, là où la désinformation, et pire, les mensonges, sont véhiculés à la vitesse des réseaux sociaux, nous souhaitons vous apporter ici des éléments factuels.

Loin des fantasmes de ces derniers, nous rétablissons ici la vérité, sur la base des chiffres officiels des collectivités locales

que chacun peut aller vérifier sur internet (impôts.gouv) pour les années 2009 à 2024, et sur la base des estimations quasi-définitives du service des finances de la Ville pour l'année 2025.

Bien Sincèrement
Christian Robache



MENSONGE N°1

«L'équipe municipale a endetté notre commune à 107 %, avec 21 millions de dette, un niveau record pour Montévrain.»

VÉRITÉ

En 2009, à l'arrivée de Christian ROBACHE en tant que Maire, la dette était de 19.5 m€. En 2025, elle est aujourd'hui de 21,3m€, alors que la ville a livré dans le même temps plus de 80 m€ d'équipements !

Alors que la dette avait doublé entre 2001 (9,9m€) et 2009 (19,5m€), elle est depuis 2009 et l'arrivée de Christian ROBACHE particulièrement stable, bien que la population ait triplé sur ce même laps de temps !

MENSONGE N°2

« La Commune a un déficit abyssal »

VÉRITÉ

Il est tout simplement impossible pour une commune de voter un budget en déficit. C'est la règle d'or imposée par l'Etat. De ce fait, cette attaque est une fois de plus dénuée de sens et ne sert qu'à faire peur aux administrés.

En revanche, la capacité d'autofinancement annuelle, c'est-à-dire de la capacité à rembourser la dette et à minimiser le recours à l'emprunt pour l'investissement, a pratiquement doublé

MENSONGE N°3

« Ils ont investi pour un montant équivalent à la dette, c'est irresponsable ! »

VÉRITÉ

Entre 2020 et 2024, la Commune a investi 23,5m€ dans les équipements publics des Montévriinois. Ce chiffre ne peut être opposé à celui de la dette, cette comparaison est vide de sens.

En tenant compte de l'inflation, en euros constants, la dette a même diminué de 15% entre 2009 et 2025 (car un euro de 2009 ne vaut pas un euro de 2025).

Entre 2009 et 2025 la dette par habitant a été divisée par 3, alors qu'elle avait augmenté de 50% entre 2001 et 2009.

Les recettes de fonctionnement ont doublé entre 2009 et 2025, permettant de diviser le taux d'endettement par 2 (de 202% à 101%) ;

Ce sont ces indicateurs extraits du ministère de l'économie étudiés dans un contexte global qui valent – Des chiffres absolus de dette sans analyse et sans contexte ont pour seul objectif de faire peur !

Nous n'avons jamais voulu faire de la peur un élément de notre action.

en moyenne entre la période 2001-2009 (1,2m€) et la période 2009-2025 (2,1m€).

Cela traduit une gestion constante et rigoureuse des dépenses de fonctionnement par Le Maire dans la durée. « Un euro dépensé doit être un euro justifié » n'est pas un slogan pour Christian ROBACHE et son équipe mais bien une pratique quotidienne.

Là aussi les oppositions jouent sur un sentiment de peur en usant de désinformation. Une fois de plus, un chiffre de dette ne veut rien dire dans l'absolu, il doit être rapporté à la capacité à rembourser.

Christian ROBACHE et son équipe ont, en fait, investi 4 fois plus pour les Montévriinois, et ils n'en ont pas honte :

89,2m€ sur la période 2009-2025, soit 5,6m€ par an en moyenne et cela sans pour autant augmenter la dette, soit 40% de plus que pendant la période 2001-2009 (4m€ en moyenne)

MENSONGE N°4

« Malgré nos alertes, la ville a fait perdurer la SEMM engendrant opacité, agrandissement de la dette et perte de fonds importants pour la ville aux frais des Montévriinois. »

VÉRITÉ

Difficile de faire plus transparent quand on sait que depuis la publication des décrets de la loi dite «3DS» en 2022, il a été présenté chaque fin d'année un rapport financier complet en Conseil Municipal, en le prolongeant aux informations connues à date, et en répondant à toutes les questions, sans exception.

En parallèle, les élus d'opposition, actuellement chacun tête de liste, ont été reçus par la SEMM en 2023 conformément à leur demande. Ils ont pu obtenir toutes les réponses à leurs questions. A souligner donc qu'ils ont attendu 3 ans pour demander un rendez-vous alors qu'ils affirmaient des contrevérités depuis 2020.

Enfin concernant la dette de la SEMM, bien qu'actionnaire à 77% la ville ne devra nullement payer sa part de la dette. En effet, ce principe n'est absolument pas applicable à une Société Anonyme pour laquelle le paiement des dettes par les actionnaires est limité au non-recouvrement de leur apport initial.

Pour finir, ce qui est vrai, c'est que la SEMM a connu des difficultés financières qui génèrent un manque à gagner de 6 millions d'euros pour la Commune.

Somme sur laquelle la ville n'a jamais compté puisque pas intégrée dans nos lignes budgétaires.

Il reste par ailleurs important de souligner qu'entre temps, la SEMM a construit pour 10 millions d'euros d'équipements publics pour les Montévriinois, évitant ainsi ces dépenses à la Commune et que cette même société a versé 5 millions d'euros de subventions à la Commune entre 2012 et 2019, bien en avance de phase (remboursement anticipé), ce qui a notamment contribué à ce que la commune assure ses investissements sans creuser la dette.

La SEMM n'est pas un sujet tabou pour nous. Nous avons toujours communiqué dessus en toute transparence à la seule condition d'avoir l'intégralité des éléments pour le faire.

C'est pour nous une preuve de sérieux mais aussi une volonté de maîtriser nos dossiers correctement. Alors oui, ne nous mentons pas, tout n'a pas été parfait dans la gestion de cette SEMM, néanmoins fermer brutalement la société en 2020 / 2021 aurait eu des conséquences absolument dramatiques.

⚠ IMPORTANT

La réalité des choses, c'est que depuis 2021, tout a été fait pour clôturer la SEMM dans l'ordre et le consensus. Tout a été fait pour minimiser l'impact de sa clôture.

Ceux qui tentent aujourd'hui d'exagérer et d'exploiter les difficultés de la SEMM à des fins électoralistes ne sont tout simplement pas de bonne foi et utilise la « peur » comme moyen de rassembler ou de convaincre. Ce n'est pas notre credo.

BILAN FINANCES MONTEVRAIN

En milliers d'euros

	2001 Officiel	2009 Officiel	2011 Officiel	2014 Officiel	2020 Officiel	2024 Officiel	2025 Estimé
Population légale (en habitants)	3 893	5 291	7 631	9 053	11 669	14 024	15 687
Encours de la dette au 31/12	9 865	19 514	18 236	22 273	22 424	20 890	21 300
En euros constants (/ 2001)	9 865	16 886	15 338	18 100	17 393	14 165	14 328
En euros par habitant	2 534	3 688	2 390	2 460	1 922	1 490	1 328
En euros constants / habitant	2 534	3 191	2 010	1 999	1 491	1 010	913
Taux d'endettement	232%	202%	166%	184%	116%	104%	101%
Cumul dépenses d'équipement	3 599	35 815	10 153	28 212	61 997	85 538	89 231
Moyenne / an sur mandat		3 979					5 577
Cumul Capacité d'autofinancement	614	10 920	3 691	8 882	18 650	30 482	33 804
Moyenne / an sur mandat		1 213					2 113

Source (2001-2024): Les comptes des collectivités, impots.gouv.fr
Source (2025): Services des Finances de la Commune

POUR FINIR

La croissance démographique soutenue de la ville a conduit notre équipe sortante à investir de manière anticipée afin d'accompagner l'arrivée de nouveaux habitants et d'améliorer durablement le cadre de vie. Notre politique volontariste a permis de renforcer l'attractivité de Montévrain auprès d'une population en quête d'un environnement urbain de qualité et de services publics performants, au coût le plus juste. Nous soulignons, chiffres à l'appui, que cet effort d'investissement a été conduit avec une gestion financière rigoureuse.

L'endettement de la collectivité est resté globalement stable par rapport à 2009 avec une dette par habitant en diminution constante, tandis que les taux de fiscalité locale n'ont pas été augmentés durant le mandat 2020-2026.

Tout cela, malgré un contexte contraint marqué par la baisse des dotations de l'État, la contribution des collectivités au redressement des finances publiques, ainsi que par des crises successives.

Qu'on se le dise, Christian ROBACHE et son équipe, ont su hiérarchiser leurs priorités, inscrire leurs projets dans le temps long et maîtriser les charges de fonctionnement. Cette approche a permis d'optimiser l'autofinancement des investissements au profit de l'ensemble des Montévriinois.

En conclusion, la situation budgétaire et financière de la ville demeure solide à l'aube de cette nouvelle mandature permettant de garantir des marges de manœuvre suffisantes pour mener un programme à la hauteur des enjeux de développement et des attentes croissantes de la population.